



Demande de Carte Nationale d'Identité

DEMANDES ET RETRAITS UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS LES :

↳ Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h00 à 11h30 et de 14h à 17h30

↳ Mercredi : de 9h00 à 11h30 et de 14h à 19h00

FOURNIR LES PIÈCES SUIVANTES (DOCUMENTS ORIGINAUX) :

Pré-demande sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) www.ants.gouv.fr. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux. **ATTENTION** : vérifiez que vous avez bien le N° de pré-demande en votre possession.

Carte Nationale d'Identité

- ↳ du demandeur,
- ↳ des **deux parents** pour une personne mineure,
- ↳ ou la déclaration de perte ou de vol le cas échéant

Copie intégrale de l'acte de naissance (moins de 3 mois)

- ↳ en cas de 1^{ère} demande (mineurs ou majeurs)
- ↳ ou si carte d'identité et passeport périmés depuis plus de 2 ans

- pas nécessaire si le demandeur est né à Clermont-Ferrand, Riom, Issoire ou Chamalières (COMEDec)
- pas nécessaire si vous disposez d'un passeport biométrique en cours de validité (à fournir)

1 photo d'identité récente (moins de 6 mois), en couleurs aux normes et **non découpée**, de face, expression neutre, bouche fermée, visage dégagé (pas de lunettes, frange et cheveux ramassés, boucles d'oreilles discrètes...)

1 original de justificatif de domicile récent (moins de 6 mois) au nom du demandeur :

- | | |
|---|---|
| ↳ Avis d'imposition ou de non-imposition, | Si le demandeur est hébergé : |
| ↳ Quittance de loyer non manuscrite, | ↳ carte d'identité de l'hébergeant, |
| ↳ Facture d'électricité, de gaz, ou d'eau du lieu de consommation | ↳ + attestation de l'hébergeant certifiant que le demandeur réside chez lui depuis 3 mois |
| ↳ Facture de téléphone fixe ou portable | ↳ + justificatif de domicile de l'hébergeant |

Timbres fiscaux (disponibles en bureau de tabac ou Trésorerie) ou timbre dématérialisé : timbres.impots.gouv.fr

- ↳ **gratuit** en cas de 1^{ère} demande ou renouvellement
- ↳ **25 €** en cas de perte ou de vol

Jugement de divorce fixant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et/ou du nom d'usage + justificatif de domicile des **deux** parents en cas de garde alternée.

POUR LES CAS PARTICULIERS, CONTACTER LA MAIRIE DES MARTRES-DE-VEYRE,
Place Alphonse Quinsat 63730, au 04.73.39.90.75

À RÉCEPTION DU SMS INDIQUANT L'ARRIVÉE DE VOTRE CNI,
IL EST **IMPÉRATIF** DE PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LA RETIRER.

PRÉSENCE **OBLIGATOIRE** DU DEMANDEUR POUR PRISE D'EMPREINTES (même mineur)